

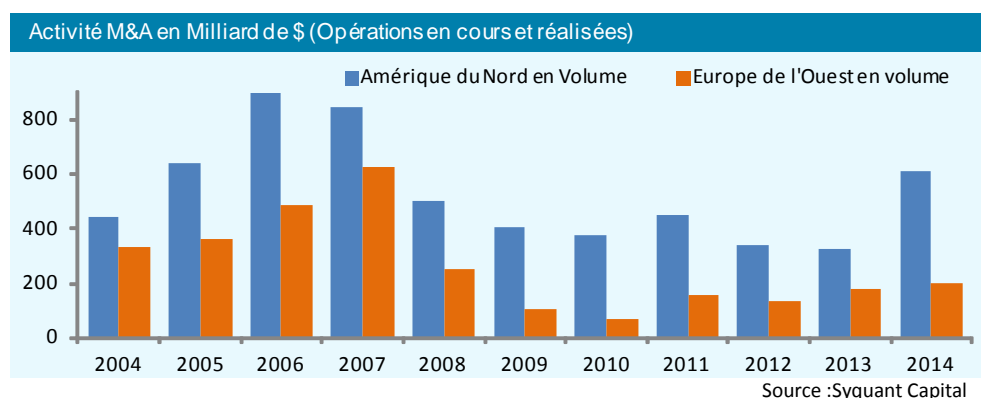
Event Driven en Europe

Le 15 septembre à Londres, **Xavier Morin Co-CIO de SYQUANT Capital** partage la tribune lors d'une conférence sur le thème de **l'Event Driven en Europe**. Cet évènement annuel de la gestion alternative organisé par Kepler Partners a regroupé 5 gérants internationaux et plus de 100 professionnels de l'investissement.

Les fonds américains spécialisés Paulson Investment, Canyon Capital, Halcyon et Sandell étaient présents pour apporter leur expertise et perspectives sur le marché US et au Canada. L'intervention de SYQUANT Capital était plus orientée sur le contexte européen et les opportunités Event Driven sur le Vieux Continent.

Les échanges ont été rythmés principalement autour de trois thèmes :

1. Le constat unanime d'une activité Corporate très soutenue en Amérique du nord pour 2014. Un rattrapage de la part de l'Europe devrait se réaliser ces prochains mois (cf. graphique d'activité M&A ci-dessous illustrant le potentiel de rattrapage),



2. Le phénomène de « Tax Inversion » aux Etats Unis soulevant plusieurs interrogations et sources d'interprétations divergentes: pour certains une menace pour d'autres une opportunité pour les deals de Merger Arbitrage,
3. La présentation de stratégies Event Driven par chacun des intervenants.

Event Driven : Stratégie d'investissement qui consiste à bénéficier des inefficiences de prix constatés lors d'évènements d'entreprises (« le catalyst ») tels que les fusions/ acquisitions, les augmentations de capital, les introductions en bourse, spin of etc.. Le gérant tire profit de ces inefficiences temporaires par une position Long / Short.

Tax Inversion : Certaines sociétés Américaines tentent d'optimiser le taux global d'imposition l'impôt sur les sociétés aux USA en rachetant une entreprise étrangère afin de pouvoir se re-domicilier dans des pays étrangers possédant un taux d'imposition avantageux (UK, Irlande, Pays-Bas). Ce phénomène « d'optimisation fiscale » anime les débats politiques depuis plusieurs mois. Les autorités Américaines pourraient mettre en place des mesures restrictives pour empêcher ce type d'opérations ou de les rendre in-opératives. Une telle hypothèse représente un risque pour les deals de M&A concernés et de facto les positions de Merger arbitrage associées

Merger Arbitrage: Compartiment de l'Event Driven, cette stratégie consiste à acheter les titres d'une société qui fait l'objet d'une offre d'achat (la cible). L'objectif est de réaliser la performance du « spread » entre le moment de l'annonce par la société acheteuse (l'acquéreur) et la finalisation de l'offre. Le « spread » représente la différence entre le prix offert par l'acquéreur et le cours de l'action cible avant la finalisation de l'offre.

Relations Investisseur :

Carl Dunning-Gribble

T: +331.42.56.56.28 carl.dunning-gribble@syquant.com

Julien Vanlerberghe, CFA

T: +331.42.56.56.32 julien.vanlerberghe@syquant.com

Ce document est diffusé uniquement à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document ne peut pas être copié, distribué ou communiqué, de façon directe ou indirecte, à une autre personne sans le consentement explicite de SYQUANT Capital. Le plus grand soin a été apporté pour fournir des informations exactes. Toutefois, SYQUANT Capital décline toute responsabilité pour toute omission, erreur ou inexactitude dans ce document et pour toute information ne provenant pas de SYQUANT Capital. Aucune action judiciaire ne pourra être engagée à l'égard de SYQUANT Capital en se fondant sur cette information. SYQUANT Capital décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Avant de souscrire à ce produit, tout investisseur potentiel doit se procurer et lire attentivement le prospectus, disponible auprès de SYQUANT Capital. Tout investisseur potentiel doit tenir compte des restrictions réglementaires en matière de distribution. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des parts peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne préjugent en rien des performances futures